

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 24 mars 2026.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Aurélia GIRARD, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Marie-Rose GALMES, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Brigitte HADDAD, M. Gilles DA COSTA, Mme Patricia LHOMME, M. Patrick TAUSENDFREUND, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. Gilles MAILLARD, M. Jean-Michel NOËL, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Virginie TOUPENET, Mme Anne MARCHAND, Mme Samah MRABET, M. Romain AJOUX, Mme Inès ZERRAR, M. Patrick CANTAT, M. Eric LANÇON, M. Gilles BORNOT, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Aurélie LOLLIER, Mme Maryse VUERLI, M. Geoffroy LANG, Conseillers Municipaux

Secrétaire de séance : Mme Inès ZERRAR

OBJET

**REPRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE SEDIA**

Cette délibération a été affichée le : 31 mars 2026

**REPRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE SEDIA**

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :

La Ville de Montbéliard est actionnaire de SEDIA, Société d'Economie Mixte d'Aménagement et de Construction, et, à ce titre, elle dispose d'un poste d'administrateur au Conseil d'Administration, conformément aux règles définies par l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales.

Suite aux élections municipales qui ont mis fin aux mandats en cours, il convient de procéder à la désignation d'un représentant au Conseil d'Administration de SEDIA, étant précisé que ce représentant doit être habilité à accepter toutes fonctions ou mandats ou missions qui pourrait lui être confiés par la Société.

Le Conseil Municipal décide :

- de ne pas procéder à la désignation du représentant à la SEDIA au scrutin secret mais de procéder à un vote à main levée,
- de désigner M. Christophe FROPPIER au poste d'administrateur de SEDIA en représentation de la Ville de Montbéliard, qui représentera également la Ville aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la SEDIA,
- d'autoriser ce représentant à accepter toutes fonctions ou mandats ou missions qui pourraient lui être confiés par la Société.

Pour : 35
Contre : 0
Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 31 mars 2026